

Bulletin communal d'informations De Thiaville sur Meurthe

Kermesse de l'école



Le nouvel entre nous

Conseil Municipal	2-5
Vie du village	5
Maisons fleuries	6
Foot	7-8
Centre de loisirs	9-10
Election	11
Histoires	12
Infos jeunes	13
Jardinage	14

Téléphone : 03 83 71 41 73

Dépôt légal 328/820

ECHOS DU CONSEIL

SEANCE DU 22 JUIN 2012

Absents excusés : Michel Chandellier ayant donné procuration à D. Villaume et Joël Boudot ayant donné procuration à Dominique Thiriet.

A peine la séance débutée, une suspension de celle-ci devra intervenir pour permettre au Conseil de délibérer dans le respect des règles indispensables à la sérénité des débats. L'intervention de la Gendarmerie sera même nécessaire pour faire évacuer des provocateurs. Ces graves incivilités déplorables, à répétitions, sont le fait d'un groupuscule qui contribue hélas à détourner et à générer du travail pour vos élus et à des gendarmes qui ont certainement d'autres missions plus importantes à accomplir, telles que celles d'assurer la sécurité de nos biens et des personnes. L'addition finale est lourde en auditions, rapports, et probablement poursuites des « irresponsables » par le parquet de Nancy. Un grand bravo aux individus concernés

1 Rapport sur l'eau et l'assainissement

Le Maire commente le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau et de l'assainissement pour la période de juin 2011 à juin 2012. Il répond également aux questions et demande aussi aux élus de lui donner acte. Un rapport est remis à chacun des élus, il sera annexé au présent entre-nous.

2 Demandes de subventions

Dans le cadre des travaux envisagés pour l'année 2013, le conseil charge le Maire de constituer des dossiers de demandes de subventions auprès du Conseil général et de l'état pour permettre en partie le financement de ceux-ci.

Il s'agit :

- du renforcement de l'éclairage public rue de la Maison ronde,
- de l'installation de feux tricolores à hauteur de l'école,
- d'une mise en place de radars pédagogiques rues de Fagnoux et de Bellevue,
- de l'étude sur un projet d'accessibilité des handicapés à la salle dite du foyer rural par un maître d'œuvre,
- de la réfection du chemin d'accès à la Meurthe près du pont,
- de la suite d'une réfection du chemin forestier de la Hazelle.

3 Dénomination de la rue du nouveau lotissement

Le permis de lotir ayant été accordé pour le nouveau lotissement qui sera situé à la grande fin, cette future rue portera une appellation plus agréable dans une adresse que le nom de son lieu dit : cette rue s'intitulera « Les Prés du Charmois ».

4 Souscription d'une assurance pour les agents non titulaires

En sa qualité d'employeur la commune est tenue de servir à ses agents un certain nombre de prestations en cas de maladie, d'accidents du travail, notamment en termes de maintien du traitement.

Si les risques statutaires des personnels titulaires sont couverts par une police d'assurance, il n'en est rien pour les personnels non titulaires.

Le centre de gestion de Meurthe et Moselle a mis en œuvre un appel d'offres à l'issue duquel CNP assurance a été retenu. Le conseil autorise le Maire à contracter une assurance auprès du CNP assurance, retenu par le centre de gestion de Meurthe en Moselle pour les agents non titulaires de la commune.

5 Emprunt assainissement

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide de charger le Maire de négocier au mieux auprès des organismes bancaires un prêt de 55.000 € en vue des travaux d'assainissement rue du Moulin, dont le coût doit être supporté en toute logique sur une échelle de plusieurs années.

6 Télétransmission des actes au contrôle de légalité

Pour favoriser et réduire les délais des contrôles de légalité, le Conseil décide :

- de donner son accord pour la télétransmission des actes administratifs,
- d'autoriser le Maire à signer le contrat avec l'autorité de certification pour la fourniture de certificats électroniques,
- d'autoriser le Maire à signer la convention avec la Préfecture,
- d'autoriser le Maire à désigner les responsables de la télétransmission,
- d'autoriser le Maire à signer un contrat avec un tiers de confiance.

7 Abri de chasse

La commune autorise l'ACCA (Association de chasse) à utiliser l'abri de chasse situé parcelle 34, pendant la durée de son bail de chasse qui prend effet rétroactif à compter du 01 juin 2012 et se terminera le 30 mai 2024.

L'assemblée délibérante accepte la convention lue par Monsieur le Maire, et autorise celui-ci à la signer.

Une convention est également signée avec l'ACCA pour définir les modalités concernant le bail de chasse accordé lors d'un conseil précédent.

UN PETIT POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS ET LES DERNIERES ACQUISITIONS

1 Chaussée du pont

La réalisation d'un enduit bi couche en trapp (2 couches de gravillons avec 2 couches de liants néoflex) après reprofilage du support est effective après l'intervention de l'entreprise VALANTIN pour un montant de 3 240 € HT.

2 Ecole

Un caisson sous toit, des chéneaux viennent d'être remplacés par l'entreprise SCHOENHER selon le programme établi en avril de cette année.

Dix chaises et ses tables sont achetées pour faire face à une nouvelle demande d'aménagement de la classe des moyens de l'école primaire.

A la suite des dégâts des eaux dus à une fuite de baignoire de l'appartement situé au premier étage de l'école, le plafond de la classe des « grands » a été rénové par l'entreprise ZIMMER.

3 Chemin de la Gare

Le chemin menant à la gare est enfin réhabilité par la SNCF. Même si un revêtement un peu plus stable aurait facilité le roulage des valises souvent trop lourdes pour un portage, cette action évitera aux passagers de marcher dans la boue.

4 Conteneur comité des fetes

La couverture du conteneur du comité des fêtes a été réalisée par le personnel de l'atelier municipal.

5 Remorque atelier

La remorque de l'atelier nous ayant lâché, après de bons et loyaux services, nous avons procédé à son remplacement par du matériel un peu plus adapté.

D'un coût de 2.905 € HT, la nouvelle « Lider » comporte des ridelles, une rampe d'accès aménagée par l'atelier, un système de benne pour un poids (PATAC) de 750 kgs.



6 Les bandes jaunes

Les bandes jaunes interdisant le stationnement gênant sont rafraichies devant les réserves d'eau des pompiers, l'école, et renforcées par deux nouvelles interdictions devant des immeubles rue d'alsace et rue de la libération où le stationnement était particulièrement dangereux, réduisant la bonne visibilité des automobilistes et limitant le libre accès des piétons et écoliers aux trottoirs fréquentés.

7 Appels d'offres et marchés en cours

- Les abats sons de l'église et protections contre les volatiles. Réalisations prévues par l'entreprise CHRETIEN.
- Le drainage de la rue général Paradis. L'entreprise CANTRELLE est retenue parmi 6 concurrents pour son offre d'un montant de 15 836 € HT.
- L'assainissement et le trottoir rue général paradis seront réalisés par l'entreprise VALANTIN CHIARAVALLI retenue après appel d'offres.

Le fossé d'évacuation des eaux pluviales rue du Petit Paris sera réalisé par l'entreprise TERRASSEMENT 54.

VIE DU VILLAGE

Naissances



- Le 12 avril 2012 est né à Lunéville
Ethan Alexander WECK
de Baptiste WECK et Audrey HEYSER
domiciliés 3, rue de l'Eglise
- Le 16 mai 2012 est née à Saint-Dié-des-Vosges
Lilou PETTOVEL
de David PETTOVEL et Sylvie SCHMITT
domiciliés 1, rue de Fagnoux
- Le 07 juin 2012 est née à Lunéville
Mailya Monique Marie-Claude PUTEGNAT
de Florent PUTEGNAT et Katia MUNICH
domiciliés 15, rue des Grands Faings

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Concours des maisons fleuries 2012

Le jury des maisons fleuries s'est réuni le mardi 26 juin 2012 et a participé au classement des lauréats pour l'année 2012.

Les membres du jury pour cette année étaient mesdames : Marie-Claude Hilselberger, Brigitte Berrard et Paulette Gerbault pour les messieurs : Michel Georges, Gérard Georges, Joël Boudot, Eric Poirel et Dominique Thiriet.

Nous tenons particulièrement à féliciter les habitants qui participent, en fleurissant, à l'embellissement du village et pour certains d'entre vous entretiennent et plantent des fleurs sur les usoirs communaux .

Un gros effort à été réalisé par notre personnel communal pour la qualité des plantations , nous tenons à les remercier, car il ne suffit pas de planter, il faut entretenir et arroser au quotidien pour embellir et conserver ce travail.

Ce n'est pas toujours simple de faire un classement car chacun a une vision différente sur le fleurissement .

Merci et félicitations aux Lauréats pour l'année 2012

DURAND	Chantal et François	Rue des Vosges	1er
GEORGES	Monique et Bernard	Rue Général Paradis	2e
CHANDELIER	Brigitte et Michel	Rue de L'église	HC
PAVOZ	Jocelyne et Alain	Rue de Fagnoux	3e
GERBAULT	Paulette	Rue Général Paradis	HC
VINDIOLET		Rue Général Paradis	4e
COUTY LECLERC	Marie-Jeanne et Guy	Rue Général Paradis	5e
COLIN	Nicole et Jean-Marie	Rue d'Alsace	6e
DEMANGE	Anne et Daniel	Rue de la Libération	7e
PIERRAT	Danielle et Bernard	Rue d'Alsace	HC
CHENAL	Paulette et Louis	Chemin de Grandrupt	8e
BECK	Yvonne et Alain	Rue Général Paradis	9e
MARCOT	Renée et André	Rue Général Paradis	10e
VERNIER	Pascale et José	Chemin de Grandrupt	11e
HOCQUAUX	Francine et Claude	Rue de la Gare	12e
BARP	Annie et Sylvain	Rue la Côte	13e
HAB	Marie-Claire et Gérard	Rue du Moulin	14e

LE FC THIAVILLE SUR MEURTHE SE RENOUVELLE !

En mai 2012, le Club de Football de Thiaville sur Meurthe dirigé, par Mr Georges, Président du Club, fêtait ses 40 ans d'existence !

Cette journée a été marquée par un match amical entre les anciens et les nouveaux joueurs dans une bonne ambiance. Le soleil étant de la partie, un déjeuner a été organisé en plein air, chapoté par un discours, dicté par le Président, ému.

A la fin de la saison 2011-2012, le club de foot a terminé 2ème au classement du championnat ; c'est une très belle performance menée par un nouvel entraîneur, Mr LURASHI et des joueurs ultra motivés.

Ce résultat a permis le passage de l'équipe de foot en 3ème division !

Ce nouvel engouement, a suscité les joueurs à nettoyer, repeindre, aménager les vestiaires et la buvette afin de redonner un coup de jeune !

C'est également, le moment de la reprise de l'entraînement depuis fin juillet afin de préparer au mieux les joueurs à la coupe de Lorraine, la coupe de district et le championnat de 3ème division.

C. MARIONNEAU



RESULTATS FOOT SAISON 2011 / 2012

25/09/2011

FC THIAVILLE 2-0 HERIMENIL AS

13/11/2011

VARANGEVILLE FC 2-2 FC THIAVILLE

27/11/2011

FC THIAVILLE 2-2 LUNEVILLE

04/12/2011

TONNOY 0-11 FC THIAVILLE

29/01/2012

FC THIAVILLE 4-0 JOLIVET

26/02/2012

LANEUVILLE 0-0 FC THIAVILLE

04/03/2012

HERIMENIL AS 2-4 FC THIAVILLE

22/01/2012

FC THIAVILLE 0-6 VARANGEVILLE

29/04/2012

LUNEVILLE 3-1 FC THIAVILLE

06/05/2012

FC THIAVILLE 10-1 TONNOY

13/05/2012

JOLIVET 1-2 FC THIAVILLE

20/05/2012

FC THIAVILLE 6-2 LANEUVILLE



Tournoi de Foot Arc en Ciel

C'était à nouveau le rendez-vous des footballeurs pour participer au tournoi Arc-en-Ciel sur le stade Bietry organisé par l'association du même nom, présidée par Edith Pierre. Celle-ci entourée de nombreux bénévoles peut être satisfaite du succès de ce tournoi instauré pour dégager des bénéfices permettant de diminuer le coût pour l'accueil au centre de loisirs de juillet.

Les équipes de : Aydoilles, Senones, Moyennoutier, Sainte Marguerite, Thiaville , les fair play 1 et les fair play 2.

A l'issue du tournoi, chaque équipe a reçu une coupe parmi les trophées, trois coupes intercommunales ont été offerte par la CCVC.

Centre de loisirs Arc-en-Ciel



La joie partagée au centre de loisirs Arc en Ciel

Depuis le 9 juillet, l'association Arc en Ciel a ouvert son centre de loisirs. Une équipe dynamique, menée par la présidente Mme PIERRE Edith, a pris ses marques à l'école. Aux cris des écoliers ont succédé ceux des enfants inscrits, des cris joyeux qui démontrent combien ils s'éclatent avec les copains.

Il faut dire que les programmes concoctés au fil des semaines sont bien remplis : balades en forêt, piscine, jeux, activités manuelles, des sorties comme celles inoubliables à Fraisvertuis City, ou encore à la Ferme Aventure, puis récemment à Tipi Parc.

La deuxième semaine a eu lieu la rencontre intercentre avec le centre de Rehery : camping, crêpes-partie, une représentation de majorettes venues de Cirey sur Vezouze. Et les feux d'artifices tirés le soir du 16 juillet lors de la soirée exceptionnelle avec le comité des fêtes que préside Joël BOUDOT.

Un succès d'accueil qui s'affirme chaque année, il faut dire que tout est mis en place pour faciliter la tâche des parents qui travaillent grâce à l'accueil tôt le matin et jusque tard le soir. Le centre a été ouvert jusqu'au 3 août . rendez vous à l'année prochaine.



Résultats du 2ème tour Thiaville sur Meurthe



Jacques Lamblin (Union pour un mouvement populaire) 62,86% (154 voix)



Marie-Neige Houchard (Europe Écologie Les Verts) 37,14% (91 voix)

Inscrits:425

Abstentions:40,24% (171 inscrits)

Votants:59,76% (254 inscrits)

Exprimés:57,65% * (245 votes)

Blancs ou nuls:2,12% * (9 votes)

HISTOIRES

Un fermier décide d'aller au cinéma.

Le vendeur de billets lui demande ce qu'il a sur son épaule ??

Le vieux fermier répond :

C'est mon poulet Chuck, c'est mon ami... Partout ou je vais, Chuck vient aussi !

Je suis désolé mais votre poulet ne peut pas entrer, les animaux sont défendus dans le cinéma...

Le vieux fermier se rend derrière, dans une ruelle, et cache son poulet dans son pantalon

et retourne acheter un billet.

Il entre dans le cinéma et s'assoit, à côté de deux veuves âgées.

Le film commence.

**Comme le poulet risque d'étouffer,
le vieil homme déboutonne son pantalon
afin que l'animal puisse sortir la tête.**

La vieille dame assise à coté, dit a son amie :

- Maguy...



- Quoi ! Dit Maguy...

Le type assis à coté de moi, c'est un gros pervers...

Pourquoi tu dis ca ? Demande Maguy.

Il a défait son pantalon et a sorti sa bestiole... Chuchote-t-elle...

Ne t'en fais pas. Dit Maguy...

A ton âge, tu en as vu bien d'autres... !

C'est ce que je pensais aussi. Répond-t-elle !

Mais celle là, elle est ...spéciale... :

ELLE MANGE MON POPCORN !!!!!

Alors que son gynécologue vient de lui annoncer qu'elle est enceinte, une jeune femme s'écrie :

" Docteur, c'est une catastrophe ! " D'après les dates, le père n'est pas mon mari, mais mon amant, et il est noir !

Vous imaginez le scandale si je mets au monde un enfant noir ? Je préfère avorter."

" Il y a peut-être une autre solution, madame. Vous allez chaque matin prendre un bain de siège dans une eau tiède additionnée de trois cuillers à soupe d'OMO."

" Et vous pensez que j'aurai un enfant blanc ? "

Effectivement, huit mois plus tard, la dame donne naissance à un superbe bébé à la peau laiteuse.

Un an s'écoule et la femme se retrouve à nouveau chez son gynécologue :

"Docteur, je suis allée passer quelques jours avec mon amant noir, et j'ai oublié de prendre la pilule. Je suis à nouveau enceinte."

" Eh bien, madame, vous allez refaire le traitement qui vous a si bien réussi : bain de siège quotidien dans une eau tiède additionnée de trois cuillers d'OMO."

Et elle accouche d'une petite fille à la peau parfaitement blanche. Dix huit mois passent, et la dame, décidément incorrigible, se retrouve à nouveau enceinte de son amant noir..

Inutile, «se dit-elle, " d'en parler au gynécologue, je connais la recette. "

Et ponctuellement, chaque matin, elle prend un bain de siège dans une eau additionnée de trois cuillers d'OMO. Huit mois plus tard, scandale : elle met au monde un adorable bébé noir.

" Je ne comprends pas,"dit-elle au médecin," j'ai pourtant pris quotidiennement le bain de siège que vous m'aviez prescrit pour les 2 autres"

" Madame, vous auriez dû m'en parler ! Vous avez commis une erreur."

OMO lave deux fois plus blanc..., pas TROIS !!! "

Infos jeunes

Bientôt des TGV low cost ?

La SNCF va proposer l'année prochaine des voyages en TGV "low cost" (ce terme anglais signifie "à bas coût"). Ces trains à destination de Montpellier et de Marseille partiront de la gare de Marne-la-Valée.

Le coût d'un billet sera inférieur à 25 euros mais en contrepartie, il n'y aura ni wagon-restaurant, ni wagon de première classe. De même, chaque passager ne pourra emporter qu'un seul bagage à moins de payer un peu plus cher pour en emporter davantage. Si certains voyageurs se réjouissent à l'idée de pouvoir voyager à moindre coût, d'autres craignent de mauvaises conditions de voyage.

Si tu as envie de communiquer avec tes copains et tes copines grâce à un réseau social, pas la peine d'attendre que Facebook te propose une version spécialement faite pour toi... Tu peux dès à présent t'inscrire avec tes parents sur le réseau Splash qui est super sécurisé. Pour te rendre sur ce site, <http://splash.leminiereau.fr/>

Sais-tu le temps que mettent nos déchets à se dégrader ?

C'est un enjeu très important de pouvoir réduire le temps de dégradation de nos déchets. D'ailleurs, as-tu une idée du temps que mettent nos déchets à se dégrader ? Pour te donner une idée, il faut entre 3 et 6 mois pour un déchet organique végétal (pelure de fruit ou de légume...) ; entre 3 et 12 mois pour du papier (feuille, journal, mouchoir...) ; au moins une dizaine d'années pour l'aluminium (canette...) ; entre 100 et 1000 ans pour le plastique (sacs, bouteille...) ; et 4000 ans pour le verre (bouteilles, verres...).

Cannes en quelques chiffres

Le festival de Cannes, c'est l'un des plus importants rendez-vous ciné au monde. Pour te donner une idée, voici quelques chiffres : 200 000 touristes se déplacent à Cannes pendant les douze jours ; 4600 journalistes viennent des quatre coins du monde pour l'évènement ; la palme d'or est décorée de 118g d'or ; mais Cannes, c'est aussi plus 1200 tonnes de déchets produits tout au long de la durée du festival et 105 agents de nettoyage qui s'occupent donc de ramasser les débris jonchant les trottoirs.



Infos Jardin

DONNER À MANGER

Depuis quelques années, les pratiques du jardinier tendent vers un meilleur respect de la nature. Parmi les (r)évolutions, un regard neuf porté sur le sol, désormais considéré comme un milieu vivant dont il faut favoriser l'équilibre. On parle paillage, compost, lombrics... Autant de belles idées qui ne fonctionnent pas, il faut l'admettre, avec les pots et les jardinières. Ces contenants sont trop restreints pour que des équilibres se mettent en place.

Aussi, n'oubliez pas d'enrichir régulièrement ces petits volumes de terre. Un apport raisonnable et adapté d'engrais organiques (corne broyée, guano...); un arrosage régulier : vos plantes en pot resplendiront durablement.

Elles sont comme les enfants et les animaux : il ne faut pas oublier de les nourrir...

Bon jardinage,

Le binage

Un dicton populaire soutient que "un binage vaut deux arrosages"... Intéressant en ces temps de fortes chaleurs estivales et de restrictions d'eau. Mais qu'est-ce précisément que le binage ? Avec quel outil biner ? A quelle profondeur ?



2

Principe Le binage a pour but de casser la croûte du sol, pour éliminer les petites "mauvaises" herbes et économiser l'arrosage. En émiettant la terre en surface, vous...

- facilitez la pénétration de l'eau d'arrosage vers les racines
- limitez les remontées capillaires
- assurez une meilleure aération du sol
- ôtez une partie des mauvaises herbes, qui rentrent en compétition avec les cultures (absorption d'eau et de sels minéraux)

Quand ? Le binage se pratique au printemps et à l'été, 1 à 2 jours

après une bonne pluie ou un bon arrosage. L'intervention est parfaitement efficace quand vous distinguez une croûte qui se forme en surface de la terre.

Biner en hiver ? En hiver, pratiqué lorsqu'il ne gèle pas, le binage permet de détruire certaines larves de parasites qui attendent le printemps sous terre pour se protéger du froid !

Quels outils ? Plusieurs outils du jardin peuvent faire l'affaire. Le binage s'effectue généralement avec la binette (1) ou la panne de la serfouette (2). La "lame" des outils plats devra être un tant soit peu affûtée, de façon à couper efficacement les herbes les plus longues et les mieux enracinées.

Au potager, pour se faufiler facilement dans les rangs de légumes, adoptez plutôt la petite griffe à 3 dents.



1

Comment ? Un bon binage doit être léger et superficiel. 2 cm de profondeur est une bonne mesure. En grattant davantage, vous pourriez endommager les racines de vos cultures.

Effectuez des mouvements de va et vient.

Travaillez en avançant de façon à ne pas oublier les parties recouvertes par le binage, ce qui est le cas si vous travaillez en reculant. Evitez d'écraser tout de suite le sol travaillé !

Eddy REY